



Savoir et vivre ma ville

BULLETIN MUNICIPAL DE LAC-MÉGANTIC
JANVIER 2015 · VOLUME 12 · NUMÉRO 1



SPÉCIAL BUDGET 2015

BUDGET 2015

Présentation du budget pour l'année 2015

p. 2 à 6

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

Constats et perspectives d'avenir

p. 7

BABILLARD LOISIRS ET CULTURE

Une panoplie d'activités cet hiver

p. 8

Crédit photo: André Samson

MOT DE LA MAIRESSE

Le 15 décembre dernier, le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic a adopté le budget de l'année 2015. L'élaboration du budget a été, encore cette année, fortement influencée par la tragédie du 6 juillet 2013. La réflexion du conseil municipal a été faite en regard des projets déjà annoncés, de la reconstruction et de l'impact du nouveau pacte fiscal intérimaire. À cet effet, le conseil a adopté un budget concentré sur l'essentiel.

Le conseil a le désir que notre ville demeure attrayante et invitante. Après mûres réflexions et malgré les nombreux changements vécus, nous maintenons que Lac-Mégantic doit demeurer une « destination de vie », une « destination d'affaires » et une « destination touristique ».

Le budget 2015 a été développé dans un esprit de continuité en ayant un regard privilégié vers l'avenir. Bien que le conseil veuille poursuivre le développement, la situation limite grandement les projets d'investissements municipaux. Afin de respecter la capacité de payer des contribuables, nous avons procédé à l'analyse et à la mise à jour du Programme triennal d'immobilisations. Divers projets ont dû être revus, et nous avons décidé de prioriser ceux jugés essentiels. Toutes les énergies seront concentrées vers la réhabilitation et la reconstruction de notre ville.

Les chantiers de construction seront encore omniprésents à Lac-Mégantic en 2015. Entre autres, nous devons terminer les travaux de décontamination et de réhabilitation des sols et des infrastructures du centre-ville. D'autres projets importants sont aussi prévus, tel qu'un bâtiment communautaire, l'agrandissement de la caserne incendie

et le projet Colibri qui lui, sera réalisé grâce au don du Pôle Innovations Constructives de France.

En ce qui concerne le centre-ville, nous avons mis en place un nouveau programme de crédit de taxes pour favoriser la reconstruction selon des principes de développement durable. Nous désirons devenir un modèle. Nous souhaitons que plusieurs projets de reconstruction d'édifices soient envisagés pour 2015 par des promoteurs privés.

Dès le 15 mai 2015, les citoyens auront libre accès au pont Agnès, à l'hôtel de ville, à la marina et au parc J.-Émile Cloutier.

Bien que l'enveloppe budgétaire comprenne l'inévitable présence de dépenses incompressibles, le conseil a fait l'impossible pour limiter l'augmentation du taux de taxes à 2 %. De plus, nous avons mis tous nos efforts pour maintenir la tarification des services à un coût raisonnable pour les citoyens.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement des élus, des directeurs de services et de tous les employés dans la bonne gestion de la Ville. Je remercie les nombreux citoyens, les bénévoles et les organismes qui contribuent, tout au long de l'année, au succès et au développement de Lac-Mégantic.

En ce début d'année, je veux, au nom du conseil municipal, vous souhaiter qu'elle soit porteuse de joie et d'espoir.



Colette Roy Laroche, c.s.m.

Colette Roy Laroche, C.S.M.
Mairesse de Lac-Mégantic

LE BULLETIN MUNICIPAL SERA PUBLIÉ CINQ FOIS PENDANT L'ANNÉE 2015

Le bulletin municipal «Le Meg» revient à sa publication tous les 3 mois. Vous le recevrez donc aux mois de mars, juin, septembre et décembre.



Pour toutes questions ou commentaires n'hésitez pas à communiquer avec les intervenants de la Ville au 819 583-2441 ou à info@ville.lac-megantic.qc.ca. Il nous fera plaisir de vous répondre.

LE CONTEXTE BUDGÉTAIRE ET LES ORIENTATIONS POUR 2015

La Ville de Lac-Mégantic se doit de prendre les bonnes décisions en regard des incertitudes qui planent toujours à la suite de la tragédie du 6 juillet 2013. L'objectif est de mettre le contribuable au centre de ses préoccupations.

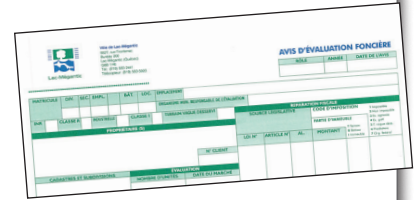
La Ville de Lac-Mégantic présente pour 2015, un budget équilibré de 18 072 400 \$ en augmentation de 2 % ou 378 300 \$ par rapport à 2014. La Ville a dû composer avec un manque à gagner de 217 770 \$ à la suite des impacts du pacte fiscal transitoire.

Il y a donc un gel du taux de taxation non résidentiel et une légère augmentation des taux de taxation résidentiel et industriel (L'augmentation moyenne du taux résidentiel est de 1,3 %). La tarification des services subira un léger ajustement en fonction du coût réel.

L'objectif principal est de maintenir des services de qualité aux citoyens tout en maintenant l'augmentation des taxes en deçà du taux d'inflation et de minimiser l'impact du pacte fiscal transitoire.

Elle procédera à l'analyse et à la mise à jour du Programme triennal d'immobilisation. Divers projets devront être revus, et elle devra prioriser les futurs investissements vers l'essentiel. Toutes les énergies seront concentrées vers la réhabilitation et la reconstruction de notre ville.

Les comptes de taxes municipales pour 2015 seront postés le 28 février prochain. Les contribuables peuvent payer leur compte de taxes en quatre versements.



Les dates d'échéance seront désormais le 30 des mois de mars, mai, juillet et septembre. Advenant que cette date tombe un jour de congé, l'échéance sera reportée au jour ouvrable suivant (ex. : le 30 mai 2015 étant un samedi, l'échéance sera reportée au 1^{er} juin).

Il est possible d'effectuer le paiement du compte de taxes de différentes façons, notamment par la poste, au comptoir de la Ville au centre sportif, par Internet, via le site de votre institution financière et au comptoir ou au guichet automatique d'une institution financière.

Si vous payez par la poste, par Internet, au guichet automatique ou au comptoir de votre institution financière, prévoyez un certain nombre de jours ouvrables avant l'échéance.

Calendrier des séances ordinaires du conseil pour 2015

Lundi 19 janvier	Lundi 20 avril	Lundi 17 août	Lundi 16 novembre
Lundi 2 février	Lundi 4 mai	Mardi 8 septembre	Lundi 7 décembre
Lundi 16 février	Mardi 19 mai	Lundi 21 septembre	Lundi 21 décembre
Lundi 2 mars	Lundi 1 ^{er} juin	Lundi 5 octobre	
Lundi 16 mars	Lundi 15 juin	Lundi 19 octobre	
Mardi 7 avril	Lundi 13 juillet	Lundi 2 novembre	

Les séances
du conseil municipal
ont lieu tous les 1^{ers} et 3^{es}
lundi du mois à 19 h 30, à
la Salle Bestar du Centre
sportif Mégantic.
* sauf exception

ÉLUS MUNICIPAUX



JEAN-GUY BOUFFARD
Conseiller district Centre-ville



ANDRÉ DESJARDINS
Conseiller district Vieux-Nord



ROGER GARANT
Conseiller district Montignac



DANIEL GENDRON
Conseiller district Québec-Central



RICHARD MICHAUD
Conseiller district Agnès



JOHANNE VACHON
Conseillère district Fatima

LE BUDGET

Le budget est équilibré et se chiffre à 18 072 400 \$ et représente une augmentation de 2% du budget 2014.

SOMMAIRE DU BUDGET

Revenus	2015	2014 révisé	Écart	Δ%
Taxes	10 233 300 \$	10 035 000 \$	198 300 \$	2
Paiement tenant lieu de taxes	686 400 \$	818 400 \$	(132 000) \$	(16)
Autres sources locales	4 358 800 \$	3 860 400 \$	498 400 \$	13
Transferts	2 793 900 \$	2 980 300 \$	(186 400) \$	(6)
	18 072 400 \$	17 694 100 \$	378 300 \$	2

Dépenses	2015	2014 révisé	Écart	Δ%
Administration générale	2 489 400 \$	2 223 300 \$	266 100 \$	12
Sécurité publique	1 284 300 \$	1 343 800 \$	(59 500) \$	(4)
Transport	1 643 490 \$	1 659 630 \$	(16 140) \$	(1)
Hygiène du milieu	2 326 310 \$	2 366 670 \$	(40 360) \$	(2)
Santé et bien-être	16 700 \$	16 700 \$	-	-
Aménagement, urbanisme et développement	613 500 \$	557 000 \$	56 500 \$	10
Loisirs et culture	4 813 800 \$	4 312 200 \$	501 600 \$	12
Frais de financement	1 308 100 \$	1 260 500 \$	47 600 \$	4
Remboursement dette long terme	3 823 500 \$	3 674 400 \$	149 100 \$	4
Fonds réservés	(246 700) \$	279 900 \$	(526 600) \$	(188)
	18 072 400 \$	17 694 100 \$	378 300 \$	2



TAUX DE TAXATION POUR 2015

	2015	2014
Taux résidentiel	1,33 \$ / 100 \$	1,3170 \$ / 100 \$
Taux 6 logements et plus	1,69 \$ / 100 \$	1,6872 \$ / 100 \$
Taux terrains vagues desservis	2,66 \$ / 100 \$	2,6340 \$ / 100 \$
Taux non-résidentiel	2,77 \$ / 100 \$	2,7700 \$ / 100 \$
Taux industriel	2,69 \$ / 100 \$	2,6627 \$ / 100 \$

TARIFICATION DES SERVICES

	2015	2014
Aqueduc	156 \$ / logement	156 \$ / logement
Aqueduc - piscine	45 \$ / immeuble	40 \$ / immeuble
Aqueduc - compteur	0,76 \$ / m ³	0,74 \$ / m ³
Épuration	148 \$ / logement	148 \$ / logement
Épuration - compteur	0,63 \$ / m ³ d'eau	0,60 \$ / m ³ d'eau
Déchets	99 \$ / logement	95 \$ / logement
Compostables	33 \$ / logement	30 \$ / logement
Collecte sélective	48 \$ / logement	42 \$ / logement

EXEMPLE COMPARATIF DE TAXES RÉSIDENTIELLES BASÉ SUR UNE ÉVALUATION MOYENNE

	2015	2014	Écart	Δ%
Taux foncier	1,330 \$	1,317 \$	-	-
Taxe foncière	1 944 \$	1 925 \$	19 \$	1,0
Tarification - services	484 \$	471 \$	13 \$	2,8
Total	2 428 \$	2 396 \$	32 \$	1,3

Valeur moyenne d'une résidence unifamiliale en 2015 : 146 200 \$

Valeur moyenne d'une résidence unifamiliale en 2014 : 144 800 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2015	2016	2017	Total
Administration générale				
Club de l'Âge d'Or	800 000 \$			800 000 \$
Réfection - Hôtel de Ville (R.1505)			230 000 \$	230 000 \$
Sécurité publique				
Agrandissement - caserne incendie	405 000 \$			405 000 \$
Transport				
Prolongement - rue Papineau nord	44 700 \$	450 000		494 700 \$
Pavage - rue Sévigny (R. 1540)		204 900 \$		204 900 \$
Prolongement - rues de l'Harmonie et de l'Horizon		227 900 \$	675 000 \$	902 900 \$
Recouvrement - rues Letellier et Lapointe		122 000 \$		122 000 \$
Balai de rue et camion utilitaire 6 roues	435 000 \$			435 000 \$
Hygiène du milieu				
Réfection - rue Cliche			525 000 \$	525 000 \$
Réfection - station de pompage Pierre-Bédard		132 500 \$		132 500 \$
Loisirs et Culture				
Projet Colibri	990 000 \$			990 000 \$
Infrastructures et équipements de loisirs - secteur Fatima (R. 1605)		875 000 \$		875 000 \$
Baie-des-Sables - rénovations bâtiments	120 000 \$	20 000 \$		140 000 \$
Baie-des-Sables - débarcadère descente de bateaux et quais base plein-air		80 000 \$		80 000 \$
Baie-des-Sables - réfection des services boucles existantes		250 000 \$	300 000 \$	550 000 \$
Baie-des-Sables - nouveaux terrains (30) et terrasse restaurant			500 000 \$	500 000 \$
Total	2 794 700 \$	2 362 300 \$	2 230 000 \$	7 387 000 \$

Invitation

Vernissage

Dimanche le **22 février 2015**
à 14 h

EXPOSITION
posthume
DES OEUVRES DE

Lorraine
G. Poulin

Du 19 février
au 22 mars 2015





**GALERIE
D'ART**



**CENTRE SPORTIF
MÉGANTIC**


 5400, rue Papineau
Lac-Mégantic

INVESTISSEMENT

L'année 2014 a été une bonne année au titre des investissements en construction et en rénovation sur le territoire de la Ville de Lac-Mégantic. En effet, les investissements totalisent plus de 32 M\$, ce qui place l'année 2014 à un sommet historique en terme d'investissements provenant de fonds privés.

Ces investissements record sont grandement attribuables aux efforts de reconstruction du centre-ville dont plus du tiers a été investi dans le secteur du Programme particulier d'urbanisme (PPU).

Au total, il y a eu 683 permis d'émis sur le territoire ce qui constitue un record historique. Parmi ces permis émis, on compte la construction de dix (10) nouvelles résidences unifamiliales et six (6) résidences multifamiliales qui correspondent à un total de 50 nouvelles unités d'habitation.

PROGRAMME DE REVITALISATION 2015

Afin de poursuivre le développement résidentiel sur son territoire, la Ville de Lac-Mégantic a reconduit, en décembre dernier, le programme de crédit de taxes foncières pour toutes nouvelles constructions résidentielles qui se construiront au cours de l'année 2015, sur une grande partie du secteur de la Ville. Ce programme comporte de grands avantages.

Faire l'achat d'un terrain afin d'y construire votre résidence est probablement l'une des plus grandes décisions financières et de changement de style de vie que vous aurez à prendre au cours de votre vie. C'est pourquoi il faut s'assurer que votre nouveau quartier soit en mesure de répondre entièrement à vos besoins présents et futurs. Le Service d'urbanisme de la Ville de Lac-Mégantic se met à votre entière disposition pour répondre à vos questions. Un plan des terrains vacants disponibles pour la construction résidentielle est également disponible.



Épicerie Metro Plus en construction

OBTENTION D'UN PERMIS

Finalement, le Service d'urbanisme voudrait rappeler à la population que tous travaux de rénovation sont assujettis à l'obtention OBLIGATOIRE d'un permis de construction. À défaut d'obtenir votre permis de rénovation, vous vous exposez ainsi que votre entrepreneur, à d'importantes sanctions pénales. À noter également que pour toute demande de permis ou certificats situés au centre-ville, sur la rue Laval, la rue Salaberry ou sur la rue Agnès, il faut compter environ six (6) semaines avant l'émission d'un permis ou certificat qui est assujetti au PIIA. L'objectif de cela est d'assurer l'harmonisation des projets de construction, de rénovation et d'affichage extérieur sur les artères principales de la Ville.

CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELLES EN 2015

RÉSIDENCE UNIFAMILIALE :

- 100 % des taxes foncières de l'année un de la valeur ajoutée au rôle;
- 100 % des taxes foncières de l'année deux de la valeur ajoutée au rôle;
- 100 % des taxes foncières de l'année trois de la valeur ajoutée au rôle;
- 50 % des taxes foncières de l'année quatre de la valeur ajoutée au rôle;
- 50 % des taxes foncières de l'année cinq de la valeur ajoutée au rôle.

IMMEUBLES À LOGEMENTS LOCATIFS POUR UN IMMEUBLE DE DEUX UNITÉS D'HABITATION ET PLUS, AINSI QUE LES CONDOMINIUMS :

- 75 % des taxes foncières de l'année un de la valeur ajoutée au rôle;
- 50 % des taxes foncières de l'année deux de la valeur ajoutée au rôle.

* la valeur ajoutée au rôle doit dépasser les 100 000 \$ pour être admissible au crédit de taxes.

Cours disponibles à la carte
au Centre sportif Mégantic
pour la session hiver 2015.
Pour plus d'information ou
pour réservation : 819 583-0630

Attache ta tuque, on s'enracine!

Camp de la relâche
du 2 au 6 mars 2015,
de 7 h à 18 h
Pour les 5 à 12 ans!

Du 2 au 6 mars prochain,
viens découvrir l'histoire des Indiens,
des Amérindiens et des Autochtones!

INDIENS (5 à 7 ans) AMÉRINDIENS (8 à 10 ans) AUTOCHTONES (11 à 12 ans)

INSCRIPTIONS
Du 18 au 22 février, de 8 h à 17 h
au Centre sportif Mégantic

Avoir en votre possession lors de l'inscription :

- Numéro d'assurance social du ou des parent(s)
- Carte d'assurance maladie du ou des enfant(s) à inscrire.

COÛT
Résident : 76 \$ Non-résident : 152 \$

Le paiement complet est obligatoire lors de l'inscription.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
Des micro-ondes seront disponibles le midi.
Des frais de 5 \$ seront applicables pour chaque 15 minutes de retard après 18 h.
Des activités de remplacement seront proposées aux enfants n'ayant pas l'équipement requis.

LES INDISPENSABLES DE TON SAC DE VOYAGE

- Maillot et bonnet de bain (obligatoire)
- Serviette
- Patins à glace et casque protecteur (non obligatoire)
- Espadrilles de sport à semelle non-marquante
- Vêtements pour l'extérieur
- Vêtements de rechange au besoin
- 2 collations santé
- Lunch pour le dîner

CENTRE SPORTIF MÉGANTIC

Centre Sportif Mégantic, 5400, rue Papineau, Lac-Mégantic (Qc) G6B 0B9 • Téléphone : 819 583-0630
csm.accueil01@ville.lac-megantic.qc.ca

Carnaval

Mégantuque

20 et 21 février au Centre sportif Mégantic

- ★ **TYROLIENNE** ★
Pour petits et grands!
- ★ **Tournoi de hockey balle** ★
Vendredi soir et samedi
- ★ **Duo Alopozé** ★
Vendredi - 20 h à minuit
- ★ **Spectacle RE-DRUMZ de Tony La Sauce** ★
Samedi - 17 h à 22 h

Entrée gratuite

Le Carnaval Mégantuque
Lac en fête • MÉGANTIC
Présenté par **Tim Hortons**

www.lacenfetemegantic.com

Desjardins
Caisse de la Région de Mégantic

TAFISA

Vasco
à l'Université de la Croisette

HALLE

AGENCE EN

la

SFR

MONTY SYLVESTER

SUBWAY

La Coop
Lac-Mégantic

MERCIER

La Coop
Lac-Mégantic

INTERSPORT

CANADIAN TIRE

EXCA

ACTIVITÉS Baie des Sables
Lac-Mégantic

JOURNÉE DE LA PATROUILLE | Samedi 7 février
Journée de la patrouille canadienne de ski avec BBQ, hot-dogs, rallye et ouverture officielle de la «forêt magique»!

SOIRÉE LADY'S NIGHT | Vendredi 13 février
Les dames de tous âges ont un billet gratuit pour le ski alpin ou pour le ski/raquette aux flambeaux.

SOIRÉE AUX FLAMBEAUX
BASE PLEIN AIR | Samedi 14 février
Une ambiance magique à la base plein air.

JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE | Dimanche 15 février
Promotion 2 pour 1 pour une activité. À l'achat d'un billet, le plus "dispendieux" est gratuit!

SOIRÉE NUIT BLANCHE
Début semaine de relâche | Vendredi 27 février
Soirée où l'on peut skier jusqu'à minuit!

RELÂCHE-TOI!
Semaine de relâche | 27 février au 9 mars
Programmation à venir

JOURNÉE DES MEMBRES | Dimanche 8 mars
Pour tous les membres du centre d'hiver de Baie-des-Sables (ski alpin, tubes, raquette, ski de fond): hot-dog gratuit et chocolat chaud au resto!